

Développement de carrière : Études à court terme

Veillez remplir le formulaire, annexer les documents exigés et garder une copie du tout pour vos dossiers.

1. Information sur le récipiendaire:

Nom du récipiendaire: _____ Concours du: _____

jj-mois-année

Discipline: (S.V.P. cochez)

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Arts littéraires | <input type="checkbox"/> Conte | <input type="checkbox"/> Musique non classique |
| <input type="checkbox"/> Arts médiatiques | <input type="checkbox"/> Danse | <input type="checkbox"/> Théâtre |
| <input type="checkbox"/> Arts multidisciplinaires | <input type="checkbox"/> Métiers d'art | <input type="checkbox"/> Traduction littéraire |
| <input type="checkbox"/> Arts visuels | <input type="checkbox"/> Musique classique | |

Adresse permanente: _____

Téléphone: _____

Télécopieur: _____

Veillez fournir l'information pour les articles 2, 3, 4, 5 et 6 sur des feuilles séparées et les annexer à votre rapport.

2. Titre du cours ou de l'activité.
3. Dates, durée et lieu-x du cours ou de l'activité.
4. Description du cours ou de l'activité complété tel que fournie et signée par le professeur privé.
5. Veuillez expliquer comment votre participation à ce cours ou activité a profité à l'avancement de votre carrière d'artiste professionnel.
6. Comment avez-vous fait mention de la bourse reçue ?

Nota: Aucun rapport financier n'est nécessaire pour ce volet du programme.

Signature du récipiendaire

Date

Aucun versement ne vous sera transmis sur réception et approbation de ce **rapport final** qui doit être présenté dans un délai de trente (30) jours suivant la date d'achèvement du cours ou de l'activité. Un récipiendaire n'est pas admissible à une nouvelle bourse tant et aussi longtemps que le rapport final du dernier cours ou de la dernière activité achevé et subventionné n'a pas été remis et approuvé.

Veillez faire parvenir ce rapport final dûment rempli à **artsnb** à l'adresse suivante:

artsnb

61, rue Carleton
Fredericton (N.-B.) E3B 3T2

Tél: 506.444.4444

Sans frais au N.-B: 1.866.460.ARTS (2787)

Télec: 506.444.5543

Le masculin est employé à titre générique afin d'alléger le texte et désigne autant le féminin que le masculin.

artsnb est la marque de commerce du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.